

**Zeitschrift:** Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Herausgeber:** Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Band:** 3 (1906-1913)

**Heft:** 7

  

**Artikel:** L'activité poétique et diplomatique de Joseph du Chesne, Sieur de La Violette : 1546-1609

**Autor:** Gautier, Léon

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1002480>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'ACTIVITÉ POÉTIQUE ET DIPLOMATIQUE

DE

# JOSEPH DU CHESNE, SIEUR DE LA VIOLETTE<sup>1</sup>

(1546-1609)

---

La carrière médicale de Joseph Du Chesne pendant les années qu'il passa à Genève a déjà été racontée dans le volume que j'ai publié en 1906<sup>2</sup>. Il serait donc superflu de revenir ici sur les démêlés qu'il eut, dès son arrivée, avec ses confrères de la Faculté, à propos de questions de doctrines, puis, en 1590, avec le Consistoire à propos d'alchimie. Il ne s'agit aujourd'hui que de retracer brièvement l'activité poétique et diplomatique de ce Gascon, qui avait plusieurs espèces de tours dans son sac.

Rappelons en quelques mots que Joseph Du Chesne, fils de Spectable Jacques, né en 1546 à Lectoure en Armagnac, avait peut-être commencé sa carrière itinérante en servant comme garçon chirurgien dans les armées, puis qu'il fit ses études médicales à Bâle, où il prit le bonnet doctoral en 1573 et où il embrassa les doctrines chimiatriques qui y avaient été professées par Paracelse.

Ensuite, après avoir fait un court séjour à Lyon, il vint à Genève, où il épousa, le 14 juin 1574, une jeune veuve bien apparentée et probablement bien rentée, Anne relaissée de Mathieu Sève, fille de Guillaume Trye et de Marguerite Budé. La

<sup>1</sup> Communication faite à la Société le 24 avril 1902, revue et modifiée.  
— Toutes les sources manuscrites citées dans ce travail se trouvent aux Archives d'État de Genève.

<sup>2</sup> Dr Léon Gautier, *La Médecine à Genève*, M. D. G., t. XXX, p. 190.

sœur de Madame Du Chesne épousa l'année suivante Jean fils de Laurent de Normandie. C'est depuis son mariage que Du Chesne se fit appeler Monsieur de la Violette, du nom d'une terre située en France. Ces relations, qui l'alliaient aux familles les plus notables de réfugiés français, fixèrent le médecin gascon dans notre ville, où il exerça son art avec succès pendant plus de vingt ans.

La médecine ne le prit pas tout entier. Nous venons de rappeler qu'il se livrait à l'occasion à des recherches d'alchimie. Cela ne l'empêchait pas de cultiver abondamment la muse.

Notre Gascon avait une facilité extrême à accoupler des rimes. Il aurait mieux valu pour sa gloire littéraire que sa veine fût moins féconde et qu'il eût limé et émondé ses productions poétiques avant de les livrer au public. Il y a cependant dans ce fumier d'Ennius quelques tirades et quelques strophes qui sont sinon des perles, du moins des paillettes; mais il faut du courage pour aller les chercher dans le fatras ampoulé qui les submerge. L'harmonie n'est pas la qualité dominante des vers de Du Chesne. Son style roule des cailloux et de la boue comme un torrent des Pyrénées après l'orage. A cette rudesse, il joint les travers de son ami Du Bartas : inversions obscures, épithètes étranges et redoublements de syllabes destinés à produire des effets d'harmonie imitative.

L'édition originale de la plus ancienne publication poétique de Du Chesne est probablement perdue. Il s'agit d'une épitaphe sur la mort du duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, pour laquelle il demanda au Conseil un permis d'imprimer le 13 octobre 1580. Le magistrat, trouvant la matière délicate, ne lui accorda qu'un tirage de cinquante exemplaires et défendit que l'ouvrage fût mis en vente dans la ville<sup>1</sup>.

En 1583, Du Chesne publia à Lyon un premier volume de poésie. Ce livre est un vrai bijou typographique sorti des presses de Jean de Tournes. Je dois la communication de ce précieux volume à l'aimable obligeance de M. P. de Loriol-Le Fort, qui m'avait

<sup>1</sup> Registres du Conseil de Genève (cités au cours de ce travail R. C.), vol. 75, fol. 182.

également permis d'examiner les *Poésies chrestiennes* d'Odet de la Nouë éditées par Du Chesne. Il est intitulé : *La Morocosmie ou de la folie, vanité et inconstance du monde, avec deux chants dori-ques de l'amour céleste et du souverain bien*, par Joseph Du Chesne, Sieur de la Violette, conseiller et médecin ordinaire de Monseigneur frère unique du Roy, duc de Brabant, d'Anjou, etc.<sup>1</sup> L'œuvre principale qui ouvre le volume et lui donne son titre est précédée d'une lettre dédicace à Madame la Comtesse d'Antremons, Amirale de France, et de poésies françaises et latines d'amis de l'auteur.

Ce poème se compose de cent strophes de huit vers. L'auteur y passe en revue les travers du monde; le style en est obscur, semé de latinismes. On dirait des vers latins d'humaniste traduits mot à mot en français. Les mythes de l'Olympe classique s'y amalgament d'une façon bizarre à des spéculations astrologiques que nous ne comprenons plus et à des allusions médicales qui jurent avec l'allure lyrique des strophes voisines.

Citons pourtant les premiers vers, bien supérieurs à ceux qui les suivent :

Toy seul, qui le timon conduis de l'Univers,  
Gouverne, ô Dieu, la nef où s'embarquent mes vers,  
Garde la d'abismer, sois ores son pilote :  
Car du monde parmi le Charybde elle flotte :  
Fay que la fermeté de ta sainte parole  
Soit son ancre : son mast et ses voiles la Foy :  
Fay, Seigneur, qu'autre charte elle n'ayt que ta loy,  
Et que ton saint Esprit luy serve de boussole.

Après le poème, viennent deux « chants dori-ques » qui n'ont pas plus de valeur; l'un sur l'amour céleste, dédié à Monseigneur de la Fin, l'autre sur le souverain bien, dédié à Messire Gui du Faur, Seigneur de Pibrac. Ces deux personnages étaient les principaux conseillers du Duc d'Anjou. Le premier était son chambellan,

<sup>1</sup> Pour la description bibliographique des œuvres de Du Chesne, voir M. D. G., t. XXX, p. 524. L'exemplaire dont il s'agit actuellement a été légué par M. de Loriol à la Bibliothèque publique de Genève.

nous allons le retrouver ; l'autre était son chancelier et, pour Du Chesne, un confrère en poésie. C'est l'auteur des fameux quatrains de Pibrac. Ces proverbes moraux versifiés, constamment réimprimés, ont joui longtemps d'une popularité qu'il est difficile aujourd'hui de s'expliquer.

Enfin, pour ne rien laisser perdre, notre poète réimprima sur la dernière page son épitaphe d'Emmanuel-Philibert. C'est un sonnet intitulé : « Tombeau du duc de Savoie », mais c'est surtout un galimatias absolument incompréhensible, dont la postérité aurait fort bien pu se passer.

L'année suivante, pour célébrer la conclusion de la Combourgeoisie perpétuelle entre Zurich, Berne et Genève, Du Chesne composa une tragi-comédie qui eut l'honneur d'être jouée au Collège, le 18 octobre 1584, devant les ambassadeurs des deux cantons. Le spectacle fut complété par la représentation d'une Pastorale, que l'on trouve quelquefois citée parmi les œuvres de Du Chesne, mais dont plusieurs textes permettent d'attribuer avec certitude la paternité à Simon Goulart<sup>1</sup>. Les acteurs étaient probablement des élèves des classes supérieures du Collège. On sait que cette tentative dramatique n'eut pas de lendemain et que les Genevois durent attendre Voltaire pour pouvoir assister à de nouvelles représentations théâtrales sans quitter leur ville. La tragi-comédie en trois actes du Sr de la Violette est intitulée : *L'ombre de Garnier Stoffacher Suisse*<sup>2</sup>. Il n'y faut chercher ni action ni composition dramatique. Ce sont des tirades ou des strophes lyriques mises dans la bouche de personnages divers. Au premier acte, Bellone et la Discorde s'efforcent d'allumer la guerre entre les cantons :

Suisse Suisse il est temps qu'ores dessus ta teste  
Je face foudroyer les feux de ma tempeste :  
Que je teigne tes lacs du pourpre de ton sang  
Que ton propre poignard tirera de ton flanc :

<sup>1</sup> *Pastorale sur l'alliance perpétuelle de la Cité de Genève avec les deux premiers et puissans Cantons, Zurich et Berne*. Chez Jean Durant, 1585, in-4, 32 p. (mal chiffrées).

<sup>2</sup> Pour la description bibliographique complète, voy. M. D. G., t. XXX, p. 525.

Un chœur de soldats confédérés répond à ces menaces en rappelant les délivrances du passé dues à l'union de tous les Suisses, union dans laquelle il exhorte à persévérer :

Tant que nous serons joints ensemble  
 Nous serons recherchez des Rois,  
 Mais si le discord desassemble  
 Ceste union grande une fois  
 Suisse tu t'en iras à terre,  
 Tu perdras las! ta liberté  
 Car qui a le Romain dompté  
 Sinon son intestine guerre.

Au début du second acte, c'est l'ombre de Garnier Stoffacher qui occupe la scène et vante dans un monologue la concorde et la paix. Elle rappelle les délivrances du passé et raconte à ce propos la légende de Guillaume Tell dans tous ses détails. Du Chesne est le premier qui ait mis cette histoire en vers français. Il semble parler à des gens qui doivent connaître tous les faits qu'il rappelle. Il est intéressant de noter qu'avant la publication du livre de Tschudi la légende de Guillaume Tell était de notoriété publique en Suisse.

Le chœur des cantons protestants répond à l'ombre de Stoffacher par des strophes célébrant les heureux effets de la concorde et flétrissant les maux de la guerre. Bellone et la Discorde voyant leurs efforts impuissants à rompre une si solide union se retirent en maugréant.

Le troisième acte s'ouvre par un dialogue entre la Paix et le chœur des trois villes Zurich, Berne et Genève. La Paix veut s'en aller. Le chœur s'efforce de la retenir. Sur ces entrefaites survient un messager annonçant que la Diète s'est réunie dans la ville des bains, c'est-à-dire à Baden, et que tous les Confédérés sont tombés d'accord. Le chœur de Zurich loue Dieu de ce résultat et célèbre les délivrances passées. Le chœur de Berne invoque à son tour la Providence pour qu'elle maintienne la paix qui vient d'être raffermie. Enfin le chœur de Genève chante les bienfaits de la concorde et rapporte à son tour la gloire de son rétablissement au Tout-Puissant, qui a dissipé les ténèbres et fait briller la

lumière. La Paix consent alors à unir les trois villes par un traité perpétuel et conclut par les quatre vers suivants :

Afin qu'à tout jamais, ô DIEU de paix et gloire,  
L'escusson blanc et bleu, et l'Ours, et l'Aigle noire  
Soyent si bien enlancez avec un nœud si fort  
Que leur triple union resiste à tout effort.

Il est intéressant de comparer la tragi-comédie de Du Chesne à la Pastorale de Goulart<sup>1</sup>. Les sentiments exprimés sont à peu près les mêmes, avec une nuance théologique et protestante plus accusée chez le ministre. La poésie du médecin est plutôt supérieure à celle du pasteur, qui abuse des chevilles et des épithètes amenées pour la rime plus que pour le sens. On sait d'ailleurs que Goulart était un admirateur de Du Bartas et qu'il a composé une préface pour ses poèmes.

Le Conseil n'autorisa l'impression de ces deux pièces qu'après revision serrée des textes par les plus lettrés de ses membres et Monsieur de Bèze<sup>2</sup>.

Les deux derniers ouvrages poétiques de Du Chesne n'ont aucun rapport avec l'histoire locale.

Le premier en date est intitulé : *L'anatomie du petit monde avec quelques sonnets des vices d'iceluy*. L'exemplaire de cet ouvrage qui est à la Bibliothèque publique de Genève est sans lieu d'impression ni nom d'éditeur. La lettre dédicatoire à Monsieur de Brosses, « Sgr. de Tournex, Preigni et Chambézi », est datée du 4 novembre 1584. La muse du Sr de la Violette ne chômait pas à ce moment, puisqu'il publiait ce poème moins de trois semaines après la représentation de Garnier Stoffacher. Il est possible que *L'anatomie du petit monde* ait été imprimée à Genève. Je n'ai cependant pas retrouvé le permis d'impression de ce petit volume. Il renferme cinquante strophes, dont chacune est consacrée à un des organes du corps humain. A propos de chacun d'eux, l'auteur énumère le mauvais usage que l'homme en fait pour favoriser

<sup>1</sup> Cette pièce est reliée avec la tragi-comédie de Du Chesne dans l'exemplaire de la Société de Lecture de Genève.

<sup>2</sup> R. C., vol. 79, fol. 156, 162, 169 v° (13 et 21 nov., 2 déc. 1584).

ses vices et ses travers, tandis qu'il ne veut s'en servir ni pour louer Dieu, ni pour faire le bien. On comprend la monotonie et l'ennui de ces pages. Il serait cruel d'en faire des citations et il suffit de transcrire la strophe consacrée aux fonctions des narines, intéressante par l'allusion que La Violette y fait à son nom et par sa conclusion médicale :

De la fleur de mars flerant bon  
 Qui m'enrichit d'un si beau nom  
 Et de la roze et de l'œillet  
 L'odeur tousiours à l'homme plaist :  
 Mais lui faut-il tant seulement  
 Flairer un peu les fleurs divines,  
 Du vieil, et nouveau testament,  
 Il a le polipe aux narines.

Après ces strophes viennent douze sonnets consacrés à flétrir les principaux vices de l'homme. C'est de la poésie morale et ennuyeuse à la façon des quatrains de Pibrac. Mais ce petit recueil n'était qu'un hors-d'œuvre ; dès cette époque Du Chesne travaillait à une œuvre de bien autre envergure. Le 9 décembre 1586, il demandait au Conseil l'autorisation de publier les cinq premiers livres du *Grand Miroir du Monde*. La permission fut aussitôt donnée, l'ouvrage ayant été préalablement examiné par Messieurs de Bèze et de la Faye<sup>1</sup>. L'exemplaire de la Bibliothèque publique porte le millésime de 1587 et est daté de Lyon pour Barthélémy Honorat ; il est probable qu'il s'agit ici encore d'une impression genevoise démarquée.

Ce poème devait se composer de dix livres et renfermer la description de Dieu et de ses anges, de la nature et de l'homme, mais, à l'instigation de ses amis, le poète commençait par en publier la première moitié, annonçant que le reste suivrait d'ici à deux ans. Or les cinq livres publiés comptent deux cents pages in-4 et près de six mille vers. Si les cinq derniers devaient être de même dimension, cela nous donne une idée de la rapidité du travail poétique du S<sup>r</sup> de la Violette. Trois mille vers par an, c'est déjà une tâche pour un poète qui n'a pas d'autre

<sup>1</sup> R. C., vol. 81, fol. 283, v<sup>o</sup>.

besogne. Or, tout en versifiant, Du Chesne voyait des malades, chauffait ses fourneaux alchimiques, voyageait plusieurs mois par an et s'occupait activement de ses affaires, de celles des autres et de celles de la république. On ne peut trop admirer la trempe physique et psychique qui a permis aux hommes du XVI<sup>me</sup> siècle d'abattre tant de besogne au milieu des guerres et des calamités, malgré la lenteur des communications et des informations et, souvent, à la clarté vacillante d'une lampe primitive ou d'une chandelle empestée.

Revenons à notre Gascon et à son grand poème. Le volume s'ouvre par une épître dédicatoire à très haut et très puissant prince Henri, roi de Navarre, etc. Cette épître est peut-être au point de vue du style ce qu'il y a de mieux dans le *Grand Miroir du Monde*. La prose de Du Chesne est supérieure à ses vers ; voici les premières phrases de cette lettre :

« Sire,

Les Nautonniers qui courent fortune en un temps bruïeux, et lors que la nuit leur cache les Estoilles par le voile de ses plus espesses ténèbres, sont garantis du naufrage par les Phares et fanauls hault eslevés en plusieurs Havres de l'Océan, qui les esclairent, les guident et leur servent comme d'enseigne pour les conduire en Port de seurté. J'ay ferme espérance de mesme, que ce mien Fils aîné, nommé LE GRAND MIROIR DU MONDE, qui doit faire voile en la Mer des misères de nostre temps : mesme en la nuit ténébreuse de nostre siècle, qui obscurcit par les bruïnes de ses troubles, la plus belle lumière des bonnes lettres : abordera enfin avec toute assurance au Port de la France, s'il a cest heur que d'estre esclairé du grand Phare de vostre vertu ».

Du Chesne expose ensuite dans une préface au lecteur le plan de son livre ; puis viennent cinq poèmes, dont quatre sonnets à la louange de l'ouvrage composés par cinq amis de l'auteur. Le seul dont le nom nous intéresse est notre proche voisin, M. de Brosses, seigneur de Tournay. Les amis de Du Chesne, hobereaux huguenots teintés de lettres, sont plus mauvais poètes que Du

Chesne. Deux d'entre eux le comparent et l'égalent à son illustre ami Du Bartas.

Le premier livre du poème est consacré à la description des vertus et perfections de Dieu. Il est inspiré par la plus pure orthodoxie calviniste. Bèze et de la Faye n'ont pas dû y trouver une idée à censurer.

Le second livre débute par une exposition tout aussi irréprochable du dogme de la Trinité et du rôle que ses trois personnes ont joué dans la Création. Car Dieu seul existe de toute éternité; la matière première a été créée par lui. Le monde se divise en trois domaines, l'intellectuel, le céleste et l'élémentaire. Les mondes supérieurs influent sur le monde sublunaire. Ici Du Chesne abonde dans les théories théosophiques de son maître Paracelse et, si les ministres reviseurs ont laissé passer, ils n'ont pas dû approuver toutes les idées émises.

Les anges sont les habitants du monde intellectuel. Notre poète dresse un long catalogue des esprits célestes où les données de la tradition chrétienne se mélangent sans aucune critique avec les mythes de l'antiquité païenne. Après avoir raconté les délivrances glorieuses accordées aux hommes de l'ancienne alliance par le ministère des anges, depuis Abraham jusqu'à Judas Macchabée, il conclut en les appelant à l'aide de l'église éprouvée :

Célestes paladins, puis que l'affliction  
 Trouble encore le repos de la sainte Sion:  
 Puissiez vous des assauts à jamais la défendre,  
 De tout tant d'ennemis qui la voudront surprendre.

Le troisième livre traite des anges déchus. C'est une ébauche informe d'un Paradis perdu avant Milton. Après avoir raconté le péché des mauvais anges, cause de leur chute, Du Chesne raconte leur vengeance qui dure encore et qui consiste à faire pécher l'homme. Ce sont eux qui dans ce but ont semé l'idolâtrie par toute la terre. A ce propos vient une longue énumération des dieux de l'antiquité et de leurs attributs, où la muse de notre poète se sent plus à l'aise que dans les morceaux théologiques.

Les anges coupables ont transporté dans leur religion fausse

les sacrifices ordonnés par le vrai Dieu. Ils sont allés jusqu'à l'institution des sacrifices humains. Ils ont montré à l'homme à chercher dans les entrailles des victimes des augures et des présages, prédictions obscures et à double sens des esprits malins, comme celles des devins et des sybilles qui ont la même origine diabolique.

Le quatrième livre a pour sujet le monde astral, le ciel dans le sens astronomique. Ce ciel est constitué par une matière quintessenciée inapte aux changements de forme de la matière terrestre. A propos des mouvements des astres, Du Chesne semble approuver théoriquement le système nouveau de Copernic, mais en pratique il reste fidèle à l'ancienne doctrine des sphères planétaires tournant autour de la terre; ce système cadre mieux avec ses idées astrologiques. Il admet que les qualités occultes des astres agissent sur les phénomènes et les événements terrestres. Les planètes concourent à la formation des métaux. Orion influe sur les tempêtes. La constellation de la canicule produit les chaleurs brûlantes de l'été. La conjonction de certains astres prédit les événements néfastes. C'est à la rencontre de Saturne et de Mars au Capricorne que sont dus les insuccès des Français à Naples et le mal qu'ils en ont rapporté :

Vous refaisiez encor vos nopces dommageables,  
Alors que nos François, du voyage de Naples,  
Au lieu de quelque honneur, r'apportèrent, pour pris,  
Le mal contagieux de l'infâme Cipris :  
Et jettèrent, vilains, au champ de leur naissance  
De ce nouveau venin la nouvelle semence.

Des rencontres néfastes de planètes ont aussi annoncé le tremblement de terre du 1<sup>er</sup> mars 1584 et l'éboulement du village d'Yvorne. La description de cette catastrophe est peut-être la page la mieux venue du poème.

Ce sont encore les mouvements des astres qui amènent les changements des saisons qui sont dépeintes tour à tour. La description du printemps est assez savoureuse.

C'est là que Du Chesne apostrophe le dieu de la musique et de la poésie dans un vers que citent les uns après les autres les

quelques historiens littéraires qui ont daigné mentionner notre auteur :

Et toy, père aime-vers, Apollon sonne-lyre.

Ces épithètes composées, traduites littéralement de Virgile et d'Homère, sont chères à Du Chesne comme à Du Bartas. Ils n'ont pas réussi à les transmettre à leurs successeurs et nous n'en voyons plus que l'étrangeté.

Après les saisons, la lune, dont les phases influent sur les marées, comme nous le savons, mais aussi sur une foule de phénomènes physiologiques et pathologiques, comme nous ne le croyons plus. Enfin, les astres sont causes de certaines propriétés étranges, comme celle de l'aimant, de certaines sympathies ou antipathies naturelles autrement inexplicables entre certaines plantes ou certains animaux. Et comme preuve de ces antipathies, le livre se termine par une description bizarre du combat de l'ichneumon contre le crocodile.

Soyons plus bref sur le livre cinquième, qui est consacré à l'air et aux phénomènes qui s'y passent : vents, météores, orages. L'aspect du soleil, de la lune, des étoiles, des nuages peut servir à connaître le temps qu'il fera ; mais nous pouvons aussi savoir s'il doit faire serein ou mauvais temps d'après certaines habitudes des oiseaux, et c'est par une énumération animée et pittoresque des présages météorologiques que l'on peut déduire des « becquetements, vols et ramages des oiseaux privés et passagers » que se termine le cinquième livre et le volume que j'ai pu consulter à la Bibliothèque publique.

Le 17 septembre 1588, Du Chesne obtenait du Conseil l'autorisation d'imprimer un sixième livre consacré à la description de la mer et des eaux<sup>1</sup>. Il ne m'a pas été possible jusqu'ici d'y jeter les yeux. On trouvera dans la *France protestante*<sup>2</sup> un long fragment qui y est emprunté. Dans ce morceau, à propos des

<sup>1</sup> R. C., vol. 83, fol. 177.

<sup>2</sup> *France protestante*, 2<sup>e</sup> éd., t. V., col. 637.

rivières de France, Du Chesne énumère les poètes qui sont nés et ont vécu sur les bords de chacune d'elle.

Le reste de l'œuvre, qui devait renfermer en quatre livres l'histoire des minéraux, des végétaux et des animaux et celle de l'homme, n'a jamais paru. La diplomatie allait arracher le S<sup>r</sup> de la Violette à ses délassements poétiques. Le *Grand Miroir du Monde* resta inachevé et ce fils aîné n'eut jamais de frères cadets. Il serait excessif de considérer ce fait comme une catastrophe. *Le Grand Miroir du Monde* a eu en 1593 une deuxième édition qui comprend le sixième livre<sup>1</sup>. Chaque livre est suivi de notes scientifi-

<sup>1</sup> M. Th. Dufour possède, de cette seconde édition, un exemplaire qui a passé dans les ventes Méon (1803, n° 1644), Éd. Turquety (1868 n° 245) et H. Bordier (1889, n° 792). Au bas du titre, on lit : *Donné par l'Authheur le V<sup>e</sup> Octobre 1601 estant à Soleure en Suisse*, et sur un feuillet de garde Du Chesne a fait écrire par un calligraphe la pièce suivante :

« L'auteur à Monsieur de Vic, Conseiller du Roy en son Conseil d'Etat et Ambassadeur pour sa Majesté au pais des Ligues :

De Vic, ung Tulle en éloquence,  
Un second Caton en prudence,  
Un Scevole en sçavoir de loix,  
Qui, parmy les Suisses fidelles,  
Estendez jusqu'au Ciel vos aisles,  
Sous l'aisle du Phénix des Rois,

Jettez l'œil, prestez les aureilles,  
Pour voir, pour ouyr les merveilles,  
Qu'escriis et chante en ce Miroir.  
Pour le rendre plus admirable,  
Vostre gloire recommandable  
J'espère un jour y faire voir.

Si que du soir jusqu'à l'aurore,  
Du froid Strymon jusqu'au chaud More,  
Je feray voler vostre nom,  
En illustrant vostre personne  
Des plus beaux lustres que l'on donne  
A Tulle, Scevole et Caton.

Jos. du Ch. »

ques explicatives de Simon Goulart (Lyon [Genève], Eust. Vignon, 1593, xxiv-654 pp.) Un vrai poète aurait pu tirer une belle œuvre de ce plan grandiose. Du Chesne s'est borné à y semer quelques passages où il y a du souffle, au milieu d'un fatras de vers nés trop vite. S'il avait été plus sévère pour sa muse, son nom aurait pu rester sur la liste des *poetae minores* de son temps.

Si le S<sup>r</sup> de la Violette n'aligna presque plus de rimes, il se fit encore quelques années plus tard l'éditeur des poésies d'un de ses amis, Odet de la Nouë. Le fils de l'illustre Bras-de-Fer avait été longtemps prisonnier de guerre en Flandre. Il trompa ses ennuis en composant des *Poésies chrestiennes*. Revenu à la cour, il communiqua son manuscrit à Du Chesne ; celui-ci s'empressa de le porter à l'imprimeur. Il semble, en effet, d'après la curieuse lettre-préface adressée par notre Gascon à Madame de la Nouë la mère, que c'est de son propre chef et sans l'aveu de l'auteur qu'il fit paraître ce volume<sup>1</sup>. La lettre d'envoi de Du Chesne est suivie d'un sonnet assez bien tourné signé S. G. S., c'est-à-dire Simon Goulart de Senlis. Ce fut le dernier acte de la collaboration poétique de notre médecin et du pasteur de St-Gervais, qu'une vilaine affaire allait bientôt brouiller l'un avec l'autre.

C'est d'abord pour son compte que Du Chesne a fait de la diplomatie. Peu après son arrivée à Genève, en avril 1576, il se rendit en son propre nom auprès du duc d'Alençon et de son ami et conseiller Jaques de la Fin, auquel il avait dédié l'année précédente sa réponse à Aubert<sup>2</sup>. Il était donc déjà en pays de connaissance avec ce gentilhomme et probablement aussi avec le prince son patron. A ce moment, le duc d'Alençon, toujours mécontent, s'était rapproché de Condé et des huguenots et voulait être compris au traité qu'ils avaient conclu avec le comte palatin Jean-

<sup>1</sup> *Poésies chrestiennes de Messire Odet de la Nouë nouvellement mises en lumière* par le S<sup>r</sup> de la Violette. S. l. [Genève], pour les héritiers d'Eustache Vignon, 1594, viii, 312 pp. in-8.

Du Chesne avait encore publié, en 1592, cinq pièces de circonstance intitulées : *Larmes ou chants funèbres sur les tombeaux de deux... princes du Saint-Empire et de trois rares fleurs de notre France*. Cf. M. D. G., t. XXX, p. 526.

<sup>2</sup> Cf. M. D. G., t. XXX, p. 522-523.

Casimir. Il envoya Jaques de la Fin ratifier en son nom cet accord. Du Chesne se mettait probablement en route pour accompagner ce personnage en Allemagne. Ce gentilhomme bourguignon très bien allié et de famille protestante se retrouve dans beaucoup d'intrigues et de complots. D'Aubigné, qui a la dent dure, dit de lui que c'était un homme sans foi ni loi et le plus grand fourbe qui fut en France <sup>1</sup>. Il commença par être compromis dans la conspiration de la Molle et Coconat; il finit en vendant argent comptant à Henri IV les preuves de la trahison de Biron.

Notre ami n'allait donc pas voir du bien joli monde. Le Conseil n'en jugea pas moins qu'il fallait profiter de la circonstance pour avertir le prince et son confident des menées que l'ambassadeur de Savoie en Suisse pratiquait contre Genève.

Le 24 Avril 1576... «D'aullant que M. de la Violete s'en va trouver M. le duc d'Alençon et le Sr de la Fin et qu'ils sont bien volontaires envers ceste ville, arresté qu'on les advertisse de ces poursuites... Et au reste qu'on banquette céans le dit Sr de la Violete avant son départ pour luy recommander l'affaire <sup>2</sup> ».

Muni de ces instructions et lesté par ce banquet, qui était une faveur rare, Du Chesne partit pour l'Allemagne. Il en rapporta un titre, probablement honorifique, de médecin du duc d'Alençon et parmi les droits qu'il croit avoir à la faveur du roi de Navarre, il range le fait d'avoir été des serviteurs de feu Monsieur frère du Roy.

La carrière diplomatique de Du Chesne n'eut plus rien d'officiel pendant les années suivantes. Il resta presque constamment à Genève, visitant les malades et écrivant ses poésies. Le 16 octobre 1584, deux jours avant la représentation de sa tragédie, il fut reçu bourgeois gratis <sup>3</sup>. En janvier 1587, il fut élu du Deux-Cents. Il est probable cependant qu'entre 1576 et 1589 le Sr de la Violette se mit plusieurs fois en route pour des voyages qui avaient d'autres raisons que ses affaires personnelles. Nous savons par la préface du *Grand Miroir du Monde* qu'il était

<sup>1</sup> Cf. *France protestante*, 1<sup>re</sup> éd., t. VI, p. 200.

<sup>2</sup> R. C., vol. 71, fol. 60 v<sup>o</sup>.

<sup>3</sup> Covelle, *Livre des Bourgeois*, p. 316.

allé plusieurs fois en Gascogne et qu'il avait vu chaque fois le roi de Navarre. Cet adroit personnage, lié d'une part avec Hotman et Monsieur de Bèze, très bien introduit d'autre part auprès des gentilshommes béarnais et gascons, était un intermédiaire commode pour porter des messages discrets aux églises et aux seigneurs huguenots et rapporter de bouche leurs réponses.

Ce fut la guerre de 1589 qui fit du Sieur de la Violette un agent diplomatique de la Seigneurie. Déjà avant l'ouverture des hostilités, le 1<sup>er</sup> avril 1589, il vint rapporter en Conseil qu'il avait vu le baron d'Hermance à Gex. Ce seigneur lui avait dit que les Savoyards connaissaient toutes les délibérations du Conseil et que de leur côté tous les préparatifs étaient faits, soit en hommes, soit en artillerie<sup>1</sup>.

Quelques mois plus tard, la Violette se trouvait devant Paris au moment de l'assassinat de Henri III. Peut-être avait-il été chargé de quelque mission officieuse auprès du roi ou de son entourage. L'adroit personnage sut aussitôt se faire un marche-pied de ce grand événement. Après avoir conféré avec Sancy et La Trémouille, il s'empressa de reprendre le chemin de Genève, où il apporta, le 25 août, sinon la nouvelle, du moins la confirmation de la mort du roi et « coment le Roy de Navarre luy succède et a esté installé à la courone du consentement des chefs et de l'armée du feu roy ». Il rapportait en outre une offre verbale de Sancy d'envoyer au secours de Genève des reîtres et des lansquenets soldés par le roi et des lettres de la Trémouille, qui offrait d'y venir lui-même à ses frais avec trois cents cuirasses et douze cents arquebusiers<sup>2</sup>.

La Violette affirmait en outre que le nouveau roi avait ratifié le fameux contrat passé par Sancy au nom de son prédécesseur avec le Conseil de Genève. L'avenir devait démontrer que cette dernière assertion était prématurée.

A cette date, les Bernois venaient de retirer leurs troupes, laissant aux Genevois toutes les charges de la guerre. Le Conseil

<sup>1</sup> R. C., vol. 84, fol. 69 v<sup>o</sup>.

<sup>2</sup> *Ibid.*, fol. 168 v<sup>o</sup>.

avait donc grand besoin de soldats. On déclina poliment l'offre de la Trémouille, car un aussi grand seigneur aurait été un allié un peu encombrant, mais l'on s'empessa d'accepter les propositions de Sancy. Ce soldat diplomate avait été faire des levées en Allemagne. Il fallait au plus tôt lui envoyer quelqu'un d'autorisé pour l'engager à diriger sur Genève une partie de ces mercenaires. On pensa d'abord à Jean de Normandie, qui avait déjà rempli plusieurs missions pour la Seigneurie. Sur son refus, on s'adressa à son beau-frère. La Violette n'eut garde de manquer cette occasion de devenir un diplomate officiel. Dès le lendemain, on dressait ses instructions et il repartait pour aller trouver Sillery, ambassadeur du roi en Suisse, et tâcher d'en obtenir de l'argent ou des soldats. En cas de refus, il devait aller faire la même démarche auprès de Sancy, alors à Strasbourg. Il semble qu'à cette course La Violette ne dépassa pas Berne, où il trouva l'ambassadeur. Il revint le 3 septembre, sans soldats et sans argent, mais avec de bonnes paroles de Sillery pour exhorter les Genevois à tenir bon et avec de curieux détails sur l'état des esprits à Berne. Les principaux magistrats y étaient fort irrités contre Genève, où on les avait qualifiés de traîtres à la suite de la trêve qu'ils avaient conclue avec le duc de Savoie et du retrait de leurs troupes. Ils ne parlaient de rien moins que de faire leur paix séparée avec les Savoyards. Sillery s'était efforcé d'empêcher cette négociation. D'autre part, une partie de la bourgeoisie de Berne blâmait vivement la conduite de ses magistrats et des chefs de l'armée de secours à l'égard de Genève. Le porte-parole de ces mécontents, le capitaine Rodolphe Wyss, avait taxé de trahison l'avoyer Watteville et le colonel d'Erlach<sup>1</sup>.

A partir de ce premier voyage, La Violette devint l'intermédiaire ordinaire entre Sillery et le Conseil. Il alla deux fois à Soleure en 1589, trois fois au moins en 1590, rapportant force belles promesses, mais ne ramenant pas de soldats et encore moins d'argent comptant.

En 1591, il fit en outre un voyage en France, muni d'instructions confidentielles du Conseil. C'est probablement alors que

<sup>1</sup> R. C., vol. 84, fol. 173.

Henri IV le nomma l'un de ses médecins ordinaires par quartier. Cette charge l'obligeait à servir son quartier, c'est-à-dire à passer près du roi trois mois chaque année. Ce temps terminé, il rentrait à Genève auprès de sa famille ou remontait à cheval pour de nouvelles missions.

Outre ses voyages en Suisse, La Violette allait souvent conférer de la part du Conseil avec le baron d'Hermance, gouverneur du Chablais. Il s'agissait d'abord d'échanges de prisonniers, plus tard de la prolongation des trêves ou des conditions de leur observation par les deux parties. Les dîmes de Corsier et d'Anières étaient un des sujets de ces pourparlers. Le curé du lieu, qui s'appelait François de Sales, avait constamment des réclamations pécuniaires à adresser à la Seigneurie.

En avril 1593, Bèze et Du Chesne s'efforcèrent de retenir le baron de Conforgien. Ce gentilhomme bourguignon, qui commandait les troupes de la République, finit par s'en aller mécontent de son petit gage et des tracasseries qu'il éprouvait<sup>1</sup>. On expédia aussitôt La Violette à Soleure porter à Sillery la version du Conseil sur les causes de ce départ. Le mois suivant, Du Chesne repart pour la cour avec son vieil ami La Fin. Il se trouva ainsi à Saint-Denis au moment de l'abjuration de Henri IV. Ce Gascon malin avait vraiment le don d'être toujours là quand il se passait un événement important dont il pouvait retirer quelque avantage.

M. De Crue a publié une partie de la lettre très intéressante qu'il adresse au Conseil à cette occasion, sous le couvert du syndic Chenelat et de Monsieur de Bèze<sup>2</sup>. Voici comment finissait cette épître : « M. Chenelat assurera s'il lui plaist tous ceux de sa troupe de ma très humble et très fidèle affection en leur endroit et les saluera très-tous de ma part en toute humilité. Je supplie M. le Verd de faire le mesme office à l'endroit de Messieurs ses frères...<sup>3</sup> »

Ainsi, non content d'employer dans le corps de la lettre des termes généraux qui ne pouvaient compromettre personne, La

<sup>1</sup> R. C., vol. 88, fol. 51 (4 avril 1593).

<sup>2</sup> De Crue, *Henri IV et les députés de Genève*, M.D.G., t. XXV, p. 330.

<sup>3</sup> R. C., vol. 88, fol. 126.

Violette, qui se méfiait de la sûreté des postes du roi, l'adressait à Chenelat comme à un particulier, appelant ses collègues du Conseil ceux de sa troupe. Pour éviter d'écrire le nom trop marquant de Bèze, il le désigne par le pseudonyme de M. le Verd, compliment ingénieux à l'adresse d'un septuagénaire en effet plein de verdure.

Si la mort d'Henri III avait fait entrer Du Chesne dans la diplomatie genevoise, l'abjuration d'Henri IV allait faire de lui un ambassadeur royal. Le Béarnais voulait expliquer à ses bons compères des cantons évangéliques les motifs de son changement de religion. Il voulait leur faire porter l'assurance que leurs relations réciproques n'en seraient pas altérées, car il avait toujours besoin d'eux et de leurs soldats. Il voulait enfin les exhorter à ne pas abandonner Genève, qui lui était utile, en immobilisant une partie des forces du duc de Savoie. Cette mission n'exigeait pas un grand seigneur, ni un diplomate de carrière, mais il y fallait un homme connaissant bien le terrain en Suisse et peu ménager de promesses et de belles paroles : La Violette était l'homme de la situation. Henri IV nomma donc son médecin ordinaire ambassadeur auprès des cantons réformés et de leurs alliés. Du Chesne était l'envoyé du roi plutôt que de ses ministres. Il écrivait directement à Henri IV, qui lui répondait de même. Ces deux Gascons aimaient mieux faire leurs petites affaires entre eux sans y mêler les gros bonnets du Conseil. On trouvera dans la *France protestante*<sup>1</sup> une des rares missives de Du Chesne au roi qui aient été conservées. Elle est écrite de bon style et d'une forme très digne.

Le petit médecin, qui avait été tout heureux d'arriver à Genève pour y épouser une veuve munie de quelques écus, y revenait donc, vingt ans après, ambassadeur du roi très chrétien. Il ne devait pas être trop mécontent de l'adresse avec laquelle il avait gouverné sa barque. Le Sr de la Violette eut son audience en Conseil le 11 octobre 1593<sup>3</sup>. Après avoir présenté ses lettres de créance, il alla s'asseoir à côté de M. le premier syndic et exposa

<sup>1</sup> *France Protestante*, 2<sup>e</sup> éd., t. V, col. 634.

<sup>2</sup> R. C., vol. 88, fol. 152.

<sup>3</sup> *Ibid.*, fol. 157 v<sup>o</sup>.

solennellement ce que le roi l'avait chargé de dire. Il fit ensuite le tour des cantons protestants, allant en octobre et novembre à Berne, Bâle, Zurich et Schaffhouse, puis rentra à Genève, où le roi lui adressa de Nantes, le 29 janvier 1594, une lettre flatteuse sur la manière dont il avait accompli sa mission<sup>1</sup>. Le Conseil le récompensait en même temps en l'appelant à faire partie du Conseil des Soixante ; c'était là un honneur rarement accordé à un simple bourgeois. Du Chesne ne fut jamais aussi souvent par les chemins qu'en cette année 1594. Dès le 4 février, il revenait de Grenoble et du Piémont, où il avait été prendre langue avec Lesdiguières et négocier la continuation des trêves. Le 20 février, il repart pour la cour en passant par Soleure.

De retour le 22 mai, il rapporte au Conseil les assurances les plus formelles d'Henri IV en faveur de Genève<sup>2</sup>. Le roi lui a dit « qu'il n'affectoit rien plus la conservation de la ville de Paris et Lyon que de Genève... qu'il secourroit Messieurs... qu'il ne feroit jamais paix avec le duc de Savoye, qu'il ne luy rendra ce qu'il a de luy... et quant à ce qu'il doit à Messieurs, il trouvera le moyen de les contenter... Le roy a escrit comme Messieurs désirent aux quatre cantons et particulièrement à Berne et que le roy leur parle fort hault... »

Ces belles promesses ne coûtaient pas plus au maître qu'à l'envoyé. En retour, le roi faisait demander à Monsieur de Bèze de calmer les églises du Midi qui s'agitaient... « qu'il face qu'ils (ceux de Languedoc) ne le troublent point, mays qu'il soit établi (c'est-à-dire en paisible possession du royaume), il fera ce qu'il debvra. »

Il y a des promesses pour tout le monde. C'était la monnaie qui manquait le moins au Béarnais. En juin, nouvelle course à Grenoble; de juillet à décembre, nombreuses entrevues avec le baron d'Hermance.

En 1595, au contraire, il n'est pas question du Sr de la Violette à Genève jusqu'au 7 octobre. Il est probable qu'il a prolongé

<sup>1</sup> Edouard Rott, *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses*, t. II (Berne, 1902, in-8), p. 583 et n. 2.

<sup>2</sup> R. C., vol. 89, fol. 76 v°-77 v°.

cette année-là son séjour à la cour. Le 7 octobre, il vint accomplir en Conseil sa dernière fonction diplomatique, puis parler des faits personnels qui furent la cause principale de son départ de Genève<sup>1</sup>. Se présentant comme envoyé par Sillery, qui venait d'être relevé de sa mission en Suisse, mais n'était pas encore remplacé, le Sieur de la Violette se plaignit vivement d'un sermon dans lequel son ancien confrère en art dramatique Simon Goulart avait « taxé le Roy et autres grandes personnes ». Il parla ensuite des négociations pendantes entre le roi et le duc de Savoie à propos du marquisat de Saluces et fit les plus belles promesses à Messieurs, disant que Genève ne serait oubliée ni au point de vue financier, ni au point de vue territorial, si on en venait à un accord.

Dans le sermon incriminé, pour lequel il avait d'ailleurs été puni par le Conseil, le pasteur de Saint-Gervais avait vivement censuré la publicité et le scandale de la liaison du roi avec Gabrielle d'Estrées. Or, le médecin du Vert-Galant s'était mis, toutes proportions gardées, dans un cas analogue à celui de son maître.

Après avoir débité son message officiel, assis à côté de M. le premier syndic, Du Chesne se leva et se mit au milieu de la salle du Conseil pour exposer son fait personnel. Il dit qu'il avait « sceu à son grand regret les calompnies desquelles on a usé en son absence contre son honneur, ayant esté taxé par des esprits malings d'adultère et d'avoir faict perdre des enfans à la demoiselle de Martinville..... chose qu'il a dict en pleurant le troubler tellement son repos qu'il ne le peut supporter, veu que cela est divulgé jusques à Basle et plus loing, son honneur estant fort engagé et qu'il a plus cher que tout l'or du monde ». Il termina en offrant d'entrer en prison pour faire partie criminelle à ses calomniateurs. Le Conseil refusa de garder la Violette prisonnier et lui témoigna son déplaisir à propos des bruits qui avaient couru.

Malgré la belle assurance du Gascon et ses protestations attendries sur le prix et la délicatesse de son honneur, il est infiniment probable que les propos qui avaient couru se fondaient sur

<sup>1</sup> R. C., vol. 90, fol. 178 v<sup>o</sup>-180.

quelque chose de réel. Il est inutile de rappeler les détails ultérieurs de l'affaire, qui a été racontée, bien mieux que je ne saurais le faire, par M. Du Bois-Melly <sup>1</sup>. On se rappelle que le jugement du Conseil donna raison à la Violette et à sa prétendue complice, tandis que la belle-mère de M<sup>lle</sup> de Martinville et la femme de l'imprimeur Guillaume Delesmaries, qui avaient contribué à répandre les bruits en question, durent tenir prison jusqu'à réparation. La Seigneurie ne crut pas pouvoir donner tort à Du Chesne médecin et envoyé du roi et qui avait vraiment bien mérité de la République par ses nombreuses campagnes diplomatiques. L'opinion publique, dont le vigoureux porte-parole fut encore Simon Goulard, ne jugea pas comme le Conseil.

Du Chesne sentit que c'était le moment de s'en aller, s'il voulait quitter Genève en bonne posture. Il partit donc au commencement de l'année 1596 pour aller servir son quartier auprès du roi, puis, au mois de juin, ayant rencontré à Mâcon le conseiller Jaques Lect, il prit poliment congé de la Seigneurie par son intermédiaire. Lect rapporta ainsi ses paroles au Conseil : « Le sieur de la Violette... encores qu'il n'estime plus demeurer par deça prie de le tenir pour bon bourgeois avec offres de fere tous services envers le roy vers lequel il se doit en bref acheminer... <sup>2</sup> ».

Il n'est plus dès lors question du Sieur de la Violette dans le registre ni dans la correspondance du Conseil. S'il revint à Genève, ce ne fut plus qu'en passant et il n'y joua plus aucun rôle officiel.

En janvier 1598, on raya le nom de Joseph Du Chesne des rôles du Soixante et du Deux-Cents, mais il s'agit là d'une mesure constante à l'égard des gens qui avaient quitté la ville sans esprit de retour, et rien n'indique que le Conseil eût alors un sujet de mécontentement particulier contre le personnage.

La poésie et la diplomatie ne semblent plus dès lors avoir occupé Du Chesne. Il se fixa à Paris, où il pratiqua la médecine à la barbe de la très conservatrice Faculté de cette ville, que son titre de médecin du roi lui permettait de braver.

Dans cette dernière période de sa vie, il publia sous le nom

<sup>1</sup> Du Bois-Melly, *L'affaire Juranville*, dans le *Bulletin de l'Institut genevois*, t. XXIX (1889), p. 151 à 184.

<sup>2</sup> R. C., vol. 91, fol. 124 v<sup>o</sup> (29 juin 1596).

latinisé de *Quercetanus* un grand nombre d'ouvrages médicaux, consacrés surtout à l'exposition et à la défense de ses doctrines chimiques. Dans l'un de ces livres, il émit l'opinion que les maladies étaient propagées par des semences très ténues apportées par l'air ou les aliments. Il ne justifiait d'ailleurs son dire par aucune preuve. Ce n'est donc que sa riche imagination méridionale qui peut permettre de citer son nom parmi ceux des précurseurs des doctrines microbiennes.

Du Chesne mourut le 20 août 1609, date à laquelle son décès était inscrit sur les registres de Charenton<sup>1</sup>. Il est donc mort protestant et s'il a quelque peu imité les mœurs de son royal maître, il ne l'a pas suivi dans son abjuration.

Du Chesne avait perdu le 22 septembre 1589 un fils de 14 ans<sup>2</sup>; il ne laissait qu'une fille, Jeanne Du Chesne, la filleule de Théodore de Bèze. Cette riche héritière, dame de la Violette après son père avait épousé Jacob Du Port, gentilhomme dauphinois réfugié à Genève<sup>3</sup>. La fille de Jeanne Du Chesne, Anne Du Port, épousa le médecin Jean Bonet; elle eut deux fils et un petit-fils médecins. Ce rameau de la famille Bonet se termina par une fille qui épousa Pierre Baraban. Les Baraban sont à leur tour tombés en quenouille. Actuellement deux branches de la famille Pictet représentent la descendance genevoise et peut-être la seule descendance de Joseph Du Chesne.

Je n'ai plus qu'à demander pardon au lecteur de l'avoir occupé si longtemps d'un personnage historique d'aussi minime importance. Ma seule excuse est dans le côté pittoresque et dans la variété des attitudes de mon héros. Il m'a paru piquant de montrer ce Gascon se démenant dans notre petite république comme un bourdon dans une ruche d'abeilles. Si Du Chesne a sombré comme poète, *Quercetanus* a laissé sa trace dans l'histoire de la médecine et le Sieur de la Violette a vaillamment employé sa langue et sa plume au service de sa patrie d'adoption.

D<sup>r</sup> LÉON GAUTIER.

<sup>1</sup> *France protestante*, 2<sup>e</sup> éd., t. V. col. 631.

<sup>2</sup> *Genève, Arch. d'État*, Registres des morts, vol. 20, p. 138.

<sup>3</sup> Le mariage n'a pas dû être célébré à Genève. Je n'ai pu en retrouver la date.